



Beloeil

Forgée pour innover

Document de la séance extraordinaire du conseil du 9 décembre 2024

Préparé par la Direction des affaires
juridiques le 5 décembre 2024

À noter que l'ordre du jour et les extraits du procès-verbal ne sont que des projets et que des changements peuvent survenir lors de l'assemblée, tels qu'ajout ou retrait de sujets ou modification de texte.



AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 – 19 HEURES 30

Madame la mairesse Nadine Viau
Madame la conseillère Louise Allie, district 1 de Beloeil-Station
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2 du Golf
Monsieur le conseiller Karim-André Laz, district 3 des Villas
Monsieur le conseiller Vincent Chabot, district 4 des Bosquets
Madame la conseillère Julie Lavoie, district 5 du Vieux-Beloeil
Monsieur le conseiller Stéphane Lepage, district 6 du Tournesol
Monsieur le conseiller Martin Robert, district 7 des Bourgs
Monsieur le conseiller Martin Dubreuil, district 8 du Centenaire

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Beloeil, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beloeil est, par la présente, convoquée par Madame la mairesse, pour être tenue à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, le lundi 9 décembre 2024, à 19 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.

DIRECTION DES FINANCES

3. Programme triennal des immobilisations – 2025 – 2026 – 2027 – adoption

VARIA

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

5.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

6.



MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 9 DECEMBRE 2024 – 19 HEURES 30

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Nadine Viau, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 29 novembre 2024, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Nadine Viau, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1 de Beloeil-Station
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2 du Golf
- Monsieur le conseiller Karim-André Laz, district 3 des Villas
- Monsieur le conseiller Vincent Chabot, district 4 des Bosquets
- Madame la conseillère Julie Lavoie, district 5 du Vieux-Beloeil
- Monsieur le conseiller Stéphane Lepage, district 6 du Tournesol
- Monsieur le conseiller Martin Robert, district 7 des Bourgs
- Monsieur le conseiller Martin Dubreuil, district 8 du Centenaire

Sont également présents :

- Monsieur Michaël Tremblay, directeur général
- Madame Marilynne Tremblay, greffière

Sont absents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À ;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2024-12-449

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2024-12-450

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – 2025 – 2026 – 2027 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2025 – 2026 – 2027 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

PROJET

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2024-12-451

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À ;

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Fait à Beloeil, ce 9 décembre 2024.

NADINE VIAU, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, j'atteste que la greffière de la Ville m'a présenté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2024 dans les délais prescrits et que j'en approuve le contenu.

NADINE VIAU, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 27 janvier 2025.

NADINE VIAU, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, greffière